

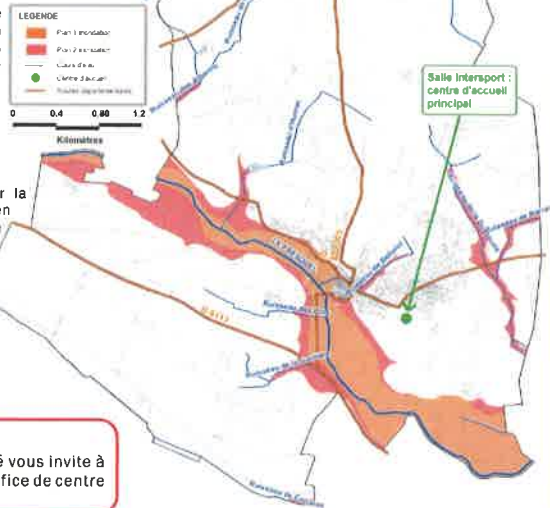
# Le RISQUE INONDATION

## Plan d'actions

Le plan d'actions de niveau 1 est déclenché lorsque le Fresquel atteint une hauteur de 2,75m à la station hydrométrique de Vigicruces à Pezens ou si le Fresquel dépasse 4,0m à l'échelle de crue du pont de la RD. 203 et 204 à Pennautier.

Le plan d'actions de niveau 2 est enclenché si le Fresquel atteint une hauteur de 3,25m à la station hydrométrique de Vigicruces à Pezens ou si le Fresquel dépasse 4,5m à l'échelle de crue du pont de la RD. 203 et 204 à Pennautier.

L'équipe municipale est mobilisée pour gérer la situation de crise. Elle s'assure de la mise en sécurité des enjeux exposés et met en place le dispositif communal prévu pour la gestion d'une telle situation : ouverture de la salle d'accueil, information de la population, sécurisation des voiries inondables par leur fermeture, surveillance rapprochée aux points clés identifiés...



## CENTRE D'ACCUEIL :

En cas d'avis d'évacuation, la municipalité vous invite à vous rendre à la **salle Intersport** qui fera office de centre d'accueil principal.

## Les CONSIGNES de sécurité

### AVANT

- S'informer sur le risque, sa fréquence et son importance (Mairie, Préfecture, services de l'Etat)
- Disposer d'un poste de radio à piles, suivre les infos diffusées par votre radio de proximité et attendre les consignes des autorités.

### PENDANT

À l'annonce de la montée des eaux, vous devez :

- Fermer portes, soupiraux, aérations... pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts
- Couper l'électricité et le gaz pour éviter électrocution ou explosion
- Monter dans les étages avec :  
Eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, vos médicaments

Pour attendre les secours dans les meilleures conditions :

- Ecouter votre radio de proximité pour connaître les consignes à suivre
- Vous tenir prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités
- Prendre vos papiers d'identité et si possible, fermer le bâtiment
- Ne pas aller chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux
- Ne téléphoner qu'en cas de nécessité afin de libérer les lignes pour les secours
- Ne pas aller à pied ou en voiture dans une zone inondée, vous iriez au devant du danger
- Ne pas rester dans votre véhicule, il risque d'être emporté
- Ne pas revenir sur vos pas.

**Gardez votre calme, les secours sont prêts à intervenir**



### APRÈS

- Aérer et désinfecter les pièces
- S'assurer de l'accessibilité de votre logement en suivant les consignes des services de secours.
- Ne rétablir l'électricité et autres réseaux qu'après vérification technique des circuits.
- Pour préserver votre santé, **ne pas consommer l'eau du robinet ou des forages** avant avis favorable de la mairie.
- Chauffer les locaux dès que possible.
- Faire l'inventaire des dommages

# Le RISQUE FEU DE FORÊT

En cas de sinistre, le Plan Communal de Sauvegarde est déclenché en collaboration avec les services de secours. Selon la situation et après expertise des services de secours, il vous sera demandé soit d'évacuer, soit de vous mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche.

## DÉBROUSSAILLEMENT :

Vous êtes dans l'obligation de débroussailler (au minimum 60 mètres autour de votre habitation\*) et de maintenir en permanence débroussaillé votre périmètre de sécurité (article L 322-3 du Code forestier). Le débroussaillage vise à créer une discontinuité du couvert végétal pour ralentir et atténuer la progression du feu.  
\* la zone de débroussaillage est modulable en fonction du milieu environnant. Pour plus d'information, contactez la DDTM au 04 68 10 31 00.

## Les CONSIGNES de sécurité

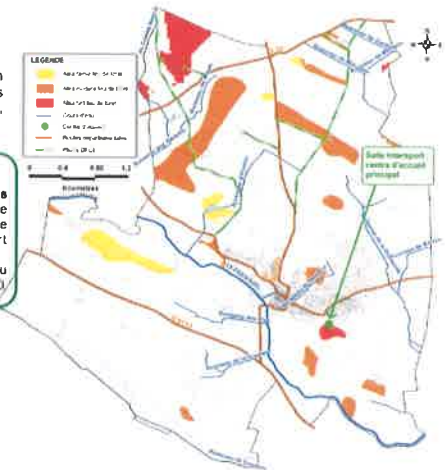
### AVANT

- Réparer les chemins d'évacuation et les abris
- Prévoir les moyens de lutte (pointe d'eau, motopompe pour piscine...)
- Débroussailler autour des habitations et les longes voies d'accès
- Vérifier l'état des fermetures (portes, volets, et de la toiture...)

### PENDANT

Surpris par un départ de feu, vous devez :

- Informer les sapeurs pompiers le plus vite et le plus précisément possible (18 et 112)
- Si possible, attaquer le feu
- Ouvrir le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment
- Respirer à travers un linge humide
- Apied, rechercher un écran (rocher, mur)
- En voiture, ne pas sortir
- Dans la nature, s'éloigner dos au vent en se dirigeant sur les côtés du front de feu
- Rester à votre domicile ou entrer dans le bâtiment le plus proche : un bâtiment bien protégé est le meilleur abri



- Fermer et arroser les volets, les portes et les fenêtres

Pour éviter de provoquer des appels d'air :

- Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées...)

- Arrêter la ventilation, rentrer les tuyaux d'arrosage, la fumée arrive avant le feu

- Suivre les instructions des pompiers, ils connaissent le danger

Le passage du feu ne dure pas très longtemps :  
**gardez votre calme, les secours arrivent**

### APRÈS

- Éteindre les foyers résiduels
- Aérer et désinfecter les pièces

# Le RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Les conséquences d'un accident de la circulation impliquant des véhicules transportant des matières dangereuses dépendent principalement du chargement transporté. Les services de secours et l'équipe municipale diffuseront les consignes de sécurité particulières à respecter si une telle situation se produisait.

## Les CONSIGNES de sécurité

### AVANT

Connaître les risques, le signal d'alerte (système de sonorisation communal) et les consignes de confinement.

### PENDANT

Si vous êtes témoin de l'accident :

- Donner l'alerte (16 ou 112 : sapeurs-pompiers, 17 : police ou gendarmerie) en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code de danger (losange coloré sur le véhicule), la nature du sinistre
- S'il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie et s'éloigner
- Si un nuage toxique vient vers vous, fuir selon un axe perpendiculaire au vent, se mettre à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quitter rapidement la zone (éloignement), se laver en cas d'irritation et si possible se changer
- L'alerte sera transmise par le système de sonorisation communal

### APRÈS

Si vous êtes confinés, à la fin de l'alerte, aérez le local

